REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre Communal
d'Action Sociale

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 02
Fax 04 50 64 69 21
Contact@mairie-rumilly74.fr
www.mairie-rumilly74.fr

Rumilly, le 12 octobre 2026.

Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly du 12 octobre 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

:: Liste des délibérations prises par le conseil d' administration du 12 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 octobre à neuf heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Rumilly, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Rumilly, sous la présidence de M. Christian DULAC, Maire et Président du CCAS.

Date de la convocation du Conseil d'Administration : 1er octobre 2026

Nombre de membres afférents au Conseil d'Administration : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 présents et 3 pouvoirs

PRÉSENTS : Mmes Astrid CROENNE, Monique BONANSEA, Françoise GILSON, Fabienne JACCOUD, Cécile VUILLARD,

MM. Christian DULAC, Daniel GIRODIN, Miguel MONTEIRO-BRAZ, Claude PRRUISSET.

PROCURATIONS : Mme Jocelyne BIJASSON a donné pouvoir à Mme Fabienne JACCOUD, M. Patrick FONTAINE a donné pouvoir à M. Claude PERRUISSET, Mme Guylaine TERRIER a donné pouvoir à Mme Cécile VUILLARD.

EXCUSÉ : M. Kamel HAMEK.

Secrétaire de séance : M. Claude PERRUISSET.

La délibération prise au cours de la présente séance est la suivante :

➢ **Délibération n° 2026-08-02**

Modifications du règlement de fonctionnement de la crèche Croq'Lune et du Lieu d'Accueil Enfants Parents Au Bonheur de Jouer

Approuvée à l'unanimité.

Le Maire, Président du CCAS
Christian DULAC

Signé par : CHRISTIAN DULAC
Date : 15/10/2026
Qualité : PRESIDENT CCAS